News Release

Communiqué

Department of External Affairs



Ministère des Affaires extérieures

 $N^{0}$  066

Le 30 mars 1989

## CONTACTS OFFICIELS AVEC L'OLP

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Canada mettait fin aux restrictions concernant les rencontres officielles avec les représentants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

En outre, M. Clark a indiqué que le Canada souscrivait au principe de l'autodétermination des Palestiniens à exercer dans des négociations de paix.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a réaffirmé par la même occasion le soutien accordé par le Canada à l'État d'Israël et réitéré que le Canada reconnaissait le droit d'Israël à l'existence à l'intérieur de frontières sûres. Rien dans la politique annoncée aujourd'hui ne déroge de quelque façon que ce soit à la position de longue date du Canada en tant que proche ami d'Israël.

Rien de ce qui précède n'affecte la pratique canadienne en matière de reconnaissance. Le Canada ne reconnaît pas l'état palestinien qui a été proclamé à Alger. Le Canada ne reconnaît pas les organisations et la question de la reconnaissance de l'OLP ne s'applique donc pas.

.../2

Secretary of State for External Affairs Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

